

Cote du document: EB 2010/100/R.31
Point de l'ordre du jour: 20 a) i)
Date: 11 août 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quinzième réunion

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Bambis Constantinides
Directeur de la Division du Contrôleur et
des services financiers
téléphone: +39 06 5459 2054
courriel: c.constantinides@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Centième session
Rome, 15-17 septembre 2010

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité d'audit sur la cent quinzième réunion

1. Le Comité d'audit souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration les questions suivantes, qui ont été examinées à la cent quinzième réunion du Comité, le 2 juillet 2010.

Ordre du jour provisoire des cent seizième et cent dix-septième réunions du Comité d'audit

2. À sa quatre-vingt-dix-neuvième session, tenue en avril 2010, le Conseil d'administration a autorisé le Comité d'audit à examiner à sa discrétion toute question se rapportant à l'administration financière et au contrôle interne du Fonds et relevant de la responsabilité du Conseil d'administration en vertu de l'Accord portant création du FIDA et du Règlement financier du FIDA, et à informer le Conseil des questions qu'il a examinées et des conclusions auxquelles il est parvenu.
3. Après examen d'une liste de points relatifs à l'administration financière et au contrôle interne du Fonds inscrits à l'ordre du jour provisoire des sessions de septembre et de décembre 2010 du Conseil d'administration, le Comité d'audit a décidé d'étudier les deux points suivants à sa cent seizième réunion de septembre et d'en informer le Conseil à sa session de septembre:
 - Aperçu général du programme de travail et des budgets administratif et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2011, et aperçu du programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation axé sur les résultats pour 2011 et plan indicatif pour 2012-2013; et
 - Modalités et conditions de prêt du FIDA – conditions durcies.
4. La date du 13 septembre 2010 indiquée pour la réunion de septembre du Comité d'audit a été confirmée. Cette date étant proche de celle de la session de septembre du Conseil d'administration, il a été convenu que le président présenterait au Conseil un rapport verbal sur les travaux de cette réunion.
5. Certains membres du Conseil d'administration, qui ne font pas partie du Comité d'audit et assistent à la réunion en tant qu'observateurs, ont rappelé que le Conseil d'administration avait demandé au Comité d'étudier la question du recours aux séances privées et de faire en sorte que les documents examinés par le Comité lors de ses réunions soient mis à la disposition de tous les membres du Conseil d'administration sur le site à accès restreint. Le Comité a appuyé cette dernière demande et invité la direction à présenter à la réunion de septembre du Comité une proposition claire, fondée sur un examen juridique et technique approfondi de la question.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les systèmes de contrôle interne et les procédures comptables

6. Le président a ouvert le débat en invitant PricewaterhouseCoopers à présenter son rapport sur les systèmes de contrôle interne et les procédures comptables. Les principales questions et recommandations mentionnées sont les suivantes:
 - système prêts et dons (SPD) – nécessité d'une meilleure intégration avec le système PeopleSoft actuel;
 - automatisation – nécessité d'automatiser les calculs comptables et la comptabilité à la juste valeur de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, recommandation préconisant d'en tenir

compte au moment de la conception et du développement du nouveau système SPD;

- technologies de l'information – certaines questions relatives au cadre général de contrôle, notamment la gestion du changement du système SPD actuel, et s'agissant de PeopleSoft, la gestion du changement, la sécurité logique et la disponibilité des systèmes de production;
 - prêts de titres – opérations présentant des risques persistants et proposition d'abandon progressif; et
 - dons – la question de la comptabilisation des dons en tant que dépenses lorsqu'ils entrent officiellement en vigueur, et de leur incidence sur les états financiers (compte tenu de l'augmentation du nombre des dons du FIDA, en particulier au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette), et la question de la surveillance, du suivi et du contrôle de l'utilisation des dons une fois les fonds versés à leurs bénéficiaires.
7. La Responsable principale des finances et de l'administration a informé le Comité que la direction était parfaitement au courant des recommandations de PricewaterhouseCoopers et les avait acceptées, et que des mesures avaient déjà été menées à terme, ou étaient en cours d'exécution, afin de réduire les risques connexes. Elle a rappelé au Comité l'engagement pris de s'acheminer vers une attestation d'audit indépendante concernant les contrôles internes de l'information financière, et a déclaré que le Comité serait tenu au courant des progrès accomplis dans ce domaine. Les questions relatives à l'intégration avec PeopleSoft, aux fonctionnalités limitées de la comptabilité de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et à l'automatisation de la comptabilité à la juste valeur devaient être pleinement résolues et prises en compte dans la conception du nouveau système SPD en cours de développement. Il a été proposé que des informations à jour sur les principales étapes du système SPD soient présentées au Comité d'audit lors de ses prochaines réunions.
8. Concernant la question des prêts de titres, la Responsable principale des finances et de l'administration a informé le Comité que ces prêts avaient été réduits et que le niveau visé avait été atteint en août 2009. Elle a déclaré que l'objectif poursuivi était l'abandon total des prêts de titres d'ici à la fin de 2010.
9. Après avoir obtenu des éclaircissements de la part de PricewaterhouseCoopers et de la direction concernant la comptabilité des dons et la surveillance de l'utilisation qui en est faite, le Comité a demandé la réalisation d'une étude comparative avec les politiques et les pratiques comptables d'autres institutions financières internationales.
10. Le Directeur de la Division des services financiers a souligné une nouvelle fois que la direction se penchait sur la question de la comptabilité des dons, compte tenu notamment de l'application croissante du Cadre pour la soutenabilité de la dette. Il a informé et assuré le Comité que même si les dons étaient considérés comme des dépenses dans les états financiers, le suivi et le contrôle dont les fonds décaissés faisaient l'objet étaient exactement les mêmes que pour le programme de prêts.
11. Le Comité a remercié PricewaterhouseCoopers et pris note de son rapport.
- Mémoire du Commissaire aux comptes sur la stratégie d'audit pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2010**
12. Le président a ouvert le débat en indiquant au Comité d'audit que PricewaterhouseCoopers avait informé la direction que ses honoraires pour 2010 resteraient inchangés par rapport à l'année précédente, à l'exclusion de

l'indexation sur le coût de la vie. Il ne sera donc pas nécessaire que le Comité examine et approuve la proposition d'honoraires pour 2010.

13. PricewaterhouseCoopers a donné un aperçu de sa stratégie d'audit pour 2010. Il a précisé que les principaux objectifs et responsabilités du Commissaire aux comptes étaient d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés et d'appeler l'attention de la direction sur toute déficience importante du système de contrôle interne qu'il aura pu constater dans le cadre de son travail d'audit. Pour sa part, il incombait à la direction du FIDA d'établir les états financiers; de mettre en place et de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière; de faire appliquer les lois et les règlements pertinents; de transmettre aux commissaires aux comptes tous les dossiers et informations demandés; et de remettre une lettre de déclaration.
14. Un examen plus approfondi du mémorandum du Commissaire aux comptes sur la stratégie d'audit (qui n'a pas été mis à la disposition de la direction) a été effectué dans le cadre d'une séance privée entre le Comité et PricewaterhouseCoopers.